ELECTION DÉPARTEMENTALE DES 20 ET 27 JUIN 2021 - CANTON D'ARBOIS



Le premier tour des élections départementales aura lieu ce dimanche 20 juin. Vous choisirez deux membres titulaires, un homme et une femme, qui siègeront dans la future Assemblée Départementale pour un mandat de six ans.

Le choix de vos représentants au sein de cette Assemblée est primordial pour votre avenir car le Département est au cœur des actions qui interviennent dans votre vie quotidienne et celle de vos proches : actions sociales, collège, associations, voierie, sécurité incendie, etc.

Vos candidats Carole HOSTIN-BONNOT et Jean-Baptiste BAUD et leurs suppléants Evelyne CALONNE et Mikaël YANARDAG sont déjà des élus de terrain et profondément attachés à toutes nos communes. Au delà même de défendre tous les projets bénéfiques à notre territoire, ils sont proches de vous et vous ressemblent.

Nos rencontres durant cette campagne nous permettent de connaître vos attentes, vos difficultés et nous agirons au service de toutes et tous pour répondre à vos besoins. Ensemble faisons du Jura un Département fort, solidaire et du mieux vivre ensemble.

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre détermination. Dans ce contexte délicat de crise sanitaire, économique et sociale où beaucoup de nos concitoyens sont dans la difficulté, nous voulons que le Département, plus que jamais, joue pleinement son rôle de protection des individus à tous les âges de la vie, au service du développement du territoire.

Elus de proximité, nous serons des relais auprès de notre député et de nos sénatrices qui ont bien besoin de temps et de disponibilité pour mener à bien leur mission parlementaire : défendre vos intérêts et ceux de notre territoire au niveau national.

AVEC VOTRE CONFIANCE, NOUS NOUS ENGAGERONS POUR:

La Vie associative et sportive :

une programmation pluriannuelle des subventions aux associations leur donnera la visibilité nécessaire à la mise en œuvre d'actions toujours plus efficaces et innovantes.

Les Collèges:

un « Plan Collèges d'avenir » pour la rénovation et l'entretien de nos établissements scolaires et pour l'équipement denoscollègesenpanneauxphotovoltaïques. Synonyme d'économies d'énergies et de contributions aux objectifs de développement durable.

L'Accès aux soins:

un plan départemental de lutte contre les déserts médicaux proposera :

- La création d'une aide aux internes en médecine qui effectuent leurs stages dans le Jura et qui s'engagent à exercer dans notre département durant 5 ans à l'issue de leurs études.
- Un financement départemental accru et systématique des projets de constructions de Maison de Santé pluridisciplinaires portées par les collectivités.

L'Aéroport de Dole Jura :

pour 2 partenariats:

- Entre le Conseil régional de Bourgogne
 -Franche-Comté et les départements volontaires pour son développement.
- Entre le Conseil départemental, les collèges qui le souhaitent et l'aéroport permettant de développer les voyages scolaires en bénéficiant, hors période de vacances scolaires, des tarifs attractifs proposés par les compagnies aériennes qui opèrent au départ de Dole Jura.

La Couverture numérique :

pour le respect des engagements et la communication du calendrier pris concernant le déploiement de la fibre optique et du « très haut débit » chez l'habitant.

Les solidarités territoriales :

un soutien financier régulier aux investissements structurants y compris la voirie communale dans les communes et les intercommunalités, tout au long du mandat.

Les personnes âgées :

le nombre de places supplémentaires nécessaires pour l'accueil de nos seniors s'élèvera à 800 d'ici 2025. Il devient donc indispensable de mener une politique volontariste, entre l'EHPAD et le maintien à domicile, de constructions d'unités de vie intermédiaires de type MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour Personnes Âgées). Et enfin, de revalorisation de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) avec une augmentation du nombre d'heures d'aide à domicile pour nos aînés.

Le Revenu de Solidarité Active (RSA);

l'inscription du Jura dans la démarche « d'expérimentation législative locale » afin de favoriser le retour à l'emploi des personnes au RSA en permettant à un bénéficiaire du RSA privé d'emploi depuis au moins un an de cumuler le versement de son allocation avec un emploi (d'une durée de 15h minimum par semaine) pendant un an dans une entreprise locale.

L'Alimentation de proximité :

pour favoriser les circuits-courts pour l'approvisionnement de la restauration collective dans les collèges et maisons de retraite.

NOUS SOMMES UNE ÉQUIPE JEUNE, DYNAMIQUE, UNIE ET DISPONIBLE POUR VOUS ET NOTRE TERRITOIRE.